



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Aérodrome de Niort/Souché - Protocole d'utilisation du balisage de
piste par l'Aéroclub des Deux-Sèvres**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070322

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'aérodrome de Niort Souché est équipé d'un balisage de nuit basse intensité secourue, agréé par la direction de l'Aviation civile, qui est allumé depuis un tableau de commande situé à la tour de contrôle.

L'aéro-club des Deux-sèvres réalise des formations aux vols de nuit pour ses adhérents sous la direction d'instructeurs agréés. Afin de bien préciser les règles d'utilisation du balisage par l'aéroclub, je vous propose la rédaction d'un protocole d'utilisation validé par la délégation territoriale Poitou Charentes de l'Aviation Civile.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le protocole d'utilisation du balisage de piste par l'Aéroclub des Deux-Sèvres

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN